



30 avril 2026

Visite des Serres Royales de Laeken

Voyage en autocar "Grand Tourisme" (Les Voyages Léonard)

10 h 30 – 12 h 30 : Visite des Serres Royales – Visite longue (+/- 3 Km)

La **visite longue** débute par une promenade dans le jardin du Domaine royal. Elle vous donnera le recul nécessaire pour admirer l'architecture monumentale des serres. Vous pourrez ensuite découvrir des endroits uniques, tels que les ruines d'un temple au bord d'un étang ou encore une arche de roses. Après la promenade à l'extérieur, vous pénétrerez dans les serres.

Le complexe de serres comprend les parties suivantes :

- Le **Plateau des Palmiers** avec le Débarcadère, la Serre des Palmiers, la Serre des Azalées, la Galerie des Géraniums, la Serre de Diane et la Serre des Miroir.
- La **Serre Perron ou Embarcadère**, autrefois lieu d'accueil des visiteurs.
- La **Serre du Congo**, carrée et dédiée aux plantes subtropicales.
- L'**Orangerie** dans laquelle sont habituellement entreposés les orangers, les lauriers et les camélias qui sont actuellement exposés sur l'esplanade devant l'Orangerie.

Possibilité à la demande d'effectuer la visite courte (+/- 2 Km) (uniquement les serres).

12 h 30 : Transfert

13 h 00 : Lunch à la Brasserie de l'Expo – Rue Houba de Strooper – Laeken

16 h 00 : Départ Laeken

Le nombre de places est limité

Détails d'organisation

RdV : **08 h 15** précises – Parking Voyages Léonard à **BARCHON**
ou
08 h 45 précises – Parking CORA **ROCOURT**

Lunch

Menu : Plat **P1** : Filet de Poulet – Sauce champignons – Frites – Salade
 Plat **P2** : Pavé de Saumon – Frites – Salade
 Dessert **D1** : Dame blanche
 Dessert **D2** : Moelleux au chocolat
Boissons : Une bouteille de vin (rouge ou blanc) / 4 personnes
 Eau
 Café

Prix : membres SROR : 45 EUR – non-membres : 52 EUR

Le prix comprend : le transport – la visite des serres – le lunch (boissons incluses)
(non compris : les boissons non prévues dans le forfait).

Modalités d'inscription

Compte SROR – Cercle de Liège : **BE16 0682 4639 4474**

Avant le 17 avril 12 h.

En mentionnant en communication : nom des participants, lieu de départ
(Barchon ou Rocourt) et menu choisi (P1 ou P2 et D1 ou D2).

Le nombre de participants est limité à 48 (capacité de l'autocar). Les inscriptions
sont prises en compte en fonction de la date du paiement.